

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE CARREFOUR COMMUNAUTAIRE BEAUSOLEIL INC.	Numéro de permis 2009832	Date d'inspection Le 22 juin 2023	
Nom de l'établissement Les Flots		Numéro de téléphone (506) 627-4125	
Adresse 300 Beaverbrook Road Miramichi NB E1V 1A1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

-Visite à l'établissement pour une inspection de surveillance impromptue
 -Le ratio est respecté durant la visite
 -Durant la visite l'orientation des enfants est faite de façon positive et constructive
 -L'aire de jeux extérieurs offre aux enfants une zone de jeu sécuritaire, ne posant aucun danger
 -L'aire de jeux extérieurs est recouverte de plus d'une matière permettant aux enfants d'explorer et de vaquer à différents types d'activités
 -Une zone ombragée est présente dans l'espace du parc extérieur
 -Le matériel et l'équipement de jeu proposé aux enfants en quantité suffisante et de bonnes variétés pour le nombre d'enfants présent

Observations : Le groupe des après-classes faisait la fête pour la fin de l'année scolaire, on y retrouve des ballons, de la musique et différents jeux libres à chacun.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 22 juin 2023

Date

original signé par

Alda Poirier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 22 juin 2023

Date